

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SOREL-TRACY

DATE

Mardi 24 mars 2026

Province de Québec
Comté de Richelieu
Centre de services scolaire de Sorel-Tracy
Conseil d'administration

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy, tenue le mardi 24 mars 2026, à compter de 19 heures, par visioconférence, à laquelle sont présents les administrateurs suivants :

- M. David Auger, membre de la communauté - à distance
- M^{me} Jessica Beauchemin, membre parent et vice-présidente - à distance
- M^{me} Marie-Claude Beaudoin, membre de la communauté - à distance
- M. Mathieu Brochu, membre de la communauté - à distance
- M. Pierre-Olivier B. Côté, membre de la communauté - à distance
- M^{me} Geneviève Dontigny, membre du personnel - à distance
- M^{me} Marie-Frédérique Fillion-G., membre du personnel
- M^{me} Marilyn Meynieu, membre parent - à distance
- M^{me} Geneviève Péloquin, membre parent et présidente
- M^{me} Martine Rondeau, membre du personnel - à distance
- M. Charles-David Savard, membre parent - à distance
- M^{me} Myriam Roy, membre de la communauté - à distance
- M^{me} Myriam Wagner, membre du personnel - à distance

ainsi que :

- M. Jonathan Charbonneau, directeur général
- M^{me} Chantal St-Louis, personnel d'encadrement sans droit de vote

et M. Ralph J. Beaulieu, directeur du Service des ressources matérielles - à distance

M^{me} Laurence Cournoyer, directrice des Services du secrétariat général et des communications

M^{me} Audrey Vadeboncoeur, directrice des Services des ressources financières et de l'approvisionnement - à distance

alors que :

- M. Frederic Shaw, membre parent
- M^{me} Natalie Massicotte, directrice générale adjointe

ont motivé leur absence.

Constatation du quorum et ouverture de la séance	À 19h00, la présidente constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy. Elle souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration.
Adoption de l'ordre du jour	Il est proposé par Mme Martine Rondeau que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté. 1. Constatation du quorum et ouverture de la séance ; 2. Adoption de l'ordre du jour ; 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy du 4 février 2026 ; 4. Suites aux procès-verbaux ; 5. Rapport du Comité de parents ; 6. Rapport du représentant du conseil d'administration du Cégep de Sorel-Tracy ; 7. Informations de la présidente du conseil d'administration ; 8. Informations et recommandations des comités et instances du conseil d'administration et du directeur général : a) Comité de gouvernance et d'éthique ; b) Comité de vérification ; c) Comité des ressources humaines ; d) Comité consultatif de transport ; 9. CEPRE — Compte rendu des rencontres ; 10. Parole aux élèves ; 11. Période de questions du public ; 12. Accueil et assermentation d'un nouveau membre; 13. Calendrier scolaire 2026-2027 – Secteur adulte FGA-FP : adoption ; 14. Dépôt demande d'aide financière PAFIRSPA – piste d'athlétisme; 15. Adoption de l'état des taxes scolaires dues ; 16. Candidature Ville de Sorel-Tracy aux Jeux du Québec 2029 ; 17. Rapports de la direction générale : a) Décision(s) prise(s) par le dirigeant de l'organisme ; b) Décision(s) prise(s) par la direction générale par intérim ; 18. Varia ; 19. Levée de la séance.
	Adopté unanimement
Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy du 4 février 2026	Considérant que ce procès-verbal a été envoyé aux membres du conseil d'administration dans les délais prescrits par la Loi sur l'instruction publique ; Il est proposé par Mme Jessica Beauchemin que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy du 4 février 2026 soit adopté tel que rédigé.
CA. 26-03-4388	Adopté unanimement

Suites au procès-verbal	Période de questions quant aux suites données au procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy du 4 février 2026.
Rapport du Comité de parents	M^{me} Jessica Beauchemin, représentante du Comité de parents, informe les membres du conseil d'administration que la dernière rencontre du Comité de parents a eu lieu le 18 mars 2026. Elle fait part des principaux sujets qui ont été abordés dans le cadre de cette rencontre : - Présentation du redécoupage du territoire en district pour l'ajout de la nouvelle école de Tracy ; - Élection de 3 postes membres parents au CA ; - Rapport représentante du comité EHDA.
Rapport du représentant du conseil d'administration du Cégep de Sorel-Tracy	M. Pierre-Olivier B. Côté informe les membres qu'il n'y a pas eu de rencontre depuis le dernier conseil d'administration du Cégep de Sorel-Tracy.
Informations de la présidente du conseil d'administration	La présidente du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel--Tracy communique de l'information sur divers sujets reliés à ses fonctions.
Présidents des comités	Informations et recommandations des comités et instances du conseil d'administration et du directeur général. a) Comité de gouvernance et d'éthique : Aucune séance n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration du 4 février 2026. b) Comité de vérification : Aucune séance n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration du 4 février 2026. c) Comité des ressources humaines : Aucune séance n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration du 4 février 2026. d) Comité consultatif de transport : Aucune séance n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration du 4 février 2026.
CEPRE — compte rendu des rencontres	Le directeur général et la directrice des Services éducatifs nous informe qu'aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.
Parole aux élèves	Période réservée aux interventions des élèves du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy.
Période de questions du public	Période de questions réservée aux interventions du public : aucune intervention.

Accueil et
assermentation d'un
nouveau membre

En vertu de l'article 143.3 de la Loi sur l'instruction publique, la secrétaire générale, Me Laurence Cournoyer, procède à l'assermentation d'un nouveau membre du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy.

Calendrier scolaire
2026-2027 –
Formation générale
des adultes :
adoption

CA.26-03-4389

Considérant les dispositions de l'article 252 de la Loi sur l'instruction publique, qui prévoit que le Centre de services scolaire établit le calendrier scolaire des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

Considérant que l'article 23 du Régime pédagogique de la formation générale des adultes établit les jours de congé pour ce secteur d'enseignement;

Considérant la consultation faite et l'avis déposé par le Syndicat de l'enseignement du Bas-Richelieu sur le projet de calendrier scolaire de la formation générale des adultes;

Il est proposé par Mme Marilyn Meynieu d'adopter le calendrier scolaire 2026-2027 de la formation générale des adultes, tel que présenté par le directeur général et responsable des services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle et versé au dossier de la présente séance.

Adopté unanimement

Calendrier scolaire
2026-2027 –
Formation
professionnelle :
adoption

CA.26-03-4390

Considérant les dispositions de l'article 252 de la Loi sur l'instruction publique, qui prévoit que le Centre de services scolaire établit le calendrier scolaire des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

Considérant que l'article 15 du Régime pédagogique de la formation professionnelle établit les jours de congé pour ce secteur d'enseignement;

Considérant la consultation faite et l'avis déposé par le Syndicat de l'enseignement du Bas-Richelieu sur le projet de calendrier scolaire de la formation professionnelle;

Il est proposé par Mme Marie-Claude Beaudoin d'adopter le calendrier scolaire 2026-2027 de la formation professionnelle, tel que présenté par le directeur général et responsable des services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle et versé au dossier de la présente séance.

Adopté unanimement

Dépôt demande
d'aide financière
PAFIRSPA – piste
d'athlétisme

CA.26-03-4391

Considérant que la Ville de Sorel-Tracy déposera une candidature officielle pour l'obtention de la 63^e Finale des Jeux du Québec à l'été 2029;

Considérant que le CSSS-T s'est engagé à mettre gratuitement à la disposition de l'organisation des Jeux du Québec des installations scolaires, pour une valeur estimée de 360 000 \$ en biens et services;

Considérant que la tenue d'épreuves sportives dans le cadre des Jeux du Québec nécessite des infrastructures répondant aux normes provinciales, notamment la rénovation de la piste d'athlétisme;

Considérant que le projet de rénovation de ces infrastructures constitue un investissement stratégique et durable pour la réussite éducative, le développement sportif régional et la mise en valeur des installations scolaires;

Considérant que le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRSPA) permet de soutenir la réalisation de projets répondant à ces objectifs;

Considérant que le CSSST a déjà engagé des frais totalisant environ 150 000 \$ pour réaliser l'étude d'avant-projet et sa révision, démontrant ainsi son implication proactive et sa volonté ferme de mener le projet à terme;

Considérant que les coûts liés au projet de construction seront entièrement autofinancés par la présente demande ainsi que celle liée aux Jeux du Québec, ainsi que par l'engagement de son partenariat, soit la Ville de Sorel-Tracy;

Considérant que le CSSST s'engage à assumer en partenariat avec la Ville de Sorel-Tracy les coûts d'exploitation continue des installations via la conclusion d'une entente opérationnelle;

Considérant que la réalisation du projet est essentielle afin d'assurer des infrastructures adéquates, sécuritaires et conformes aux standards exigés pour la tenue de la Finale des Jeux du Québec 2029;

Considérant que la résolution exigée dans le cadre de la demande d'aide financière doit être conforme au pro forma du PAFIRSPA et que, par conséquent, le document joint en annexe à la présente résolution sera déposé officiellement dans le cadre de ladite demande;

Il est proposé par M. David Auger:

1. QUE le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy autorise officiellement la présentation du projet de rénovation de la piste d'athlétisme et du terrain multisports de l'école secondaire Fernand-Lefebvre au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRSPA);
2. QUE soit confirmé l'engagement du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy à payer sa part des coûts admissibles au projet, qui jusqu'à présent sont entièrement auto-financés par cette demande et celle des Jeux du Québec, et que dans le cadre d'une entente de partage des infrastructures avec la Ville de Sorel-Tracy à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;
3. QUE le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy désigne M. Jonathan Charbonneau, directeur général comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adopté unanimement

Approbation de l'état
des taxes scolaires

CA. 26-03-4392

Considérant l'article 339 de la Loi sur l'instruction public (RLRQ, c.I-13.3) stipule
que le directeur général prépare un état des taxes scolaires qui restent
dues par les propriétaires ;

Considérant l'article 340 de la Loi sur l'instruction, cet état doit être soumis au
Conseil d'administration pour approbation ;

Considérant les dispositions du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C -27.1,
articles 1022 et suivants) de la Loi sur les citées et villes (RLRQ, c. C -19,
articles 511 et suivants) et l'article 341 de la Loi sur l'instruction publique
prévoient que les informations contenues dans cet état peuvent être
transmis aux organismes concernés aux fins de la vente des immeubles ;

Considérant que certains contribuables n'ont pas acquitté en totalité leurs
comptes de taxe scolaire et les démarches de perception entreprises pas
le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy sont demeurées
infructueuses;

Considérant que le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy transmettra aux
municipalités, villes ou municipalités régionales de comté uniquement
des immeubles pouvant faire l'objet d'une vente sur leur territoire
respectif.

Il est proposé par Mme Marie-Frédérique Fillion-Gagnon d'adopter l'état en date
du 13 mars 2026 des taxes scolaires dues sur des immeubles susceptibles d'être
mis en vente pour défaut de paiement de la taxe scolaire soit approuvé tel que
déposé.

Adopté unanimement

Jeux du Québec –
appui à la
candidature de la
Ville de Sorel-Tracy

CA. 26-03-4393

Considérant le processus de candidature amorcé par la Ville de Sorel-Tracy auprès
de Sports Québec afin d'être l'hôte de la finale des Jeux du Québec
de 2029;

Considérant la mission des Jeux du Québec qui vise à offrir un programme de
manifestations sportives en continuum permettant le
développement de l'athlète et du sport, et de l'initiation à la
compétition;

Considérant le lien entre cette mission et les valeurs découlant du plan
d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire;

Considérant l'intérêt que représente la mobilisation de la clientèle et des
employés du Centre de services scolaire pour les Jeux du Québec;

Considérant les impacts positifs au niveau de la fierté de la communauté et de la
vitalité régionale ainsi que les retombées économiques pour une
région de tenir une finale des Jeux du Québec;

Considérant la volonté du Centre de services scolaire de travailler en partenariat
avec la Ville de Sorel-Tracy, volonté qui s'est notamment
concrétisée avec l'entente entre l'École secondaire Bernard-Gariépy
et l'utilisation du terrain synthétique;

Considérant la volonté du Centre de services scolaire de favoriser un
développement sportif - scolaire et civil - intégré et de favoriser à
l'ensemble des citoyens de Sorel-Tracy et de la région un accès à des
installations sportives de qualité;

Considérant la possibilité pour le Centre de services scolaire de collaborer en rendant disponible gratuitement des sites d'hébergement, des plateaux sportifs.

Il est proposé par Mme Jessica Beauchemin:

- d'appuyer l'engagement du Centre de services scolaire pour devenir hôte de la finale des Jeux du Québec en 2029;
- de rendre disponible gratuitement les installations du Centre de services scolaire, soit pour une valeur estimée de 360 000 \$ en biens et services, répartis de la manière suivante;

	Détails	Montant
Hébergement (locaux)	Tous les locaux sont prêtés gracieusement	Gratuité
Hébergement (entretien)	Conciergerie associée aux locaux d'hébergement	65 000 \$
Alimentation (entretien)	Conciergerie associée aux espaces d'alimentation	25 000\$
Valeur prêt de personnel	Prêt de personnel du Centre de services scolaire vers le comité organisateur	84 000 \$
Aménagement des sites	Déplacement des bureaux, plombier, électricien, ouvrier spécialisé	80 000 \$
Sécurité	Gardien de sécurité	90 000 \$
Technologie de l'information	Technicien en informatique	16 000 \$
Total		360 000 \$

- d'appuyer la tenue de la programmation sportive et d'offrir des services conseils à titre de propriétaire des infrastructures;
- de réaliser le programme des infrastructures tel que présenté dans le programme des améliorations du cahier de candidature, notamment par la réalisation d'un projet afin de mettre à niveau la piste d'athlétisme et ses installations connexes sur le site de l'École secondaire Fernand-Lefebvre, dans la mesure où les coûts financiers assumés par le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy se limitent à l'étude d'avant-projet et à la moitié des frais relatifs aux plans et devis;
- de participer à la promotion des Jeux du Québec ainsi qu'aux efforts de mobilisation au sein de la communauté étudiante;
- d'autoriser le directeur général, monsieur Jonathan Charbonneau, à signer, pour et au nom du Centre de services scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

Adopté unanimement

Rapports de la
direction générale

Le directeur général informe les membres du conseil d'administration des pouvoirs de dirigeant de l'organisme et des pouvoirs de direction générale qu'il a exercés conformément aux dispositions de la Loi sur les contrats des organismes publics pour la période comprise entre le 5 février 2026 et le 24 mars 2026.

Aucune question ni commentaire

Varia

Période réservée au traitement de sujets d'information supplémentaire.

Aucun sujet supplémentaire

Levée de la séance

À 19h20, il est proposé par Mme Marilyn Meynieu que la présente assemblée soit levée.

CA. 26-03-4394

Adopté unanimement

La présidente,



La secrétaire,

